

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

UN PARTENARIAT POUR L'AVENIR  
LYCEE PROFESSIONNEL GÉNÉRAL FERRIÉ

Lycée des Métiers de la Montagne  
62 Avenue du Vigny 73140  
St-Michel-de-Maurienne  
[www.lyceedesmetiersdelamontagne](http://www.lyceedesmetiersdelamontagne)



# LYCÉE DES MÉTIERS DE LA MONTAGNE

**NOTRE LYCÉE EN QUELQUES CHIFFRES**  
C'est 300 jeunes, 100 nouveaux diplômés par an ...

Depuis Septembre 2023 :  
**ouverture du 1er Bac Pro TCRM**  
**(TRANSPORT PAR CÂBLE ET**  
**REMONTÉES MÉCANIQUES) !**



Le parcours en apprentissage est possible pour tous les diplômés !

Nos filières  
professionnelles

Taux de réussite  
aux examens  
2023

<b>BAC PRO ICCER</b> (Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables)	100%
<b>BAC PRO MELEC</b> (Métiers de l'Électricité & de ses Environnements Connectés)	100%
<b>BAC PRO AFB</b> (Aménagement et Finition du Bâtiment)	100%
<b>BAC PRO TB-ORGO</b> (Technicien du Bâtiment et Réalisation, Organisation du Gros Œuvre)	100%
<b>BAC PRO MCV</b> (Métiers du Commerce et de la Vente)	100%
<b>CAP TCRM</b> (Transport par Câble et Remontées Mécaniques)	100%
<b>CAP IMTB</b> (Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments)	100%
<b>CQP Nivoculteur</b>	100%

# LA TAXE D'APPRENTISSAGE, POURQUOI ?



La collecte du solde de la taxe d'apprentissage constitue une ressource déterminante pour nos élèves.

Vous formez vos futurs collaborateurs !



Rejoignez nos entreprises partenaires en nous versant la taxe d'apprentissage !

- ✓ pour construire la réussite professionnelle de nos jeunes,
- ✓ pour les préparer à leur future profession avec du matériel conforme aux exigences des entreprises

- Rénovation et mise en conformité de moteur thermique du télésiège
- Presse pour le bardage des galets de pylônes
- Désemboueur pour plancher chauffant

Qu'avons-nous fait avec votre taxe d'apprentissage ?

- Visites de nos élèves dans les entreprises
- Présence des partenaires lors de nos journées portes ouvertes
- Déplacement de nos équipes enseignantes sur, les lieux de stages
- Bétonnière 345L
- Lot de banches manportables
- Aéromètre
- Nouveau magasin pédagogique, ...

Ce que nous prévoyons :

**La bi-qualification permet aux élèves de  
"vivre et travailler en montagne : 2 saisons, 2 métiers."**



## COMMENT PROCÉDER ?

Pour affecter à notre établissement le solde de 13% de la taxe d'apprentissage que nous sommes habilités à recevoir dans le cadre de la loi «avenir professionnel»

Dès le 27 mai 2024, connectez-vous à la plateforme SOLTÉA :  
<https://www.soltea.gouv.fr>

Indiquez le nom de notre établissement :  
LYCEE  
PROFESSIONNEL  
GÉNÉRAL FERRIÉ  
SIRET :  
19730039500021  
UAI : 0730039W

*Si vous déléguez cette opération à un cabinet comptable, merci de lui donner nos références.*

### Votre interlocuteur :

Stéphane DAMAS - Directeur Délégué aux  
Formations Professionnelles et Technologiques -  
[stephane.damas@ac-grenoble.fr](mailto:stephane.damas@ac-grenoble.fr)

06 18 33 97 34



**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*